



Inspection Générale des Finances IGF

RÉSUMÉ

**Mission de suivi de l'audit du répertoire des Organisations
Non gouvernementales (ONG)**



RÉSUMÉ

Mission de suivi de l'audit du répertoire des Organisations Non gouvernementales (ONG)

L'Inspection Générale des Finances(IGF), en vertu de ses attributions a procédé au suivi des recommandations formulées dans le ***Rapport final de l'audit du Répertoire des ONG*** transmis en juin 2012 aux audités. Cette mission de suivi s'est déroulée au cours du deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2013-2014 et s'inscrit dans le cadre de la programmation annuelle des activités de l'IGF.

L'exécution de cette mission dont l'objectif consistait à ***vérifier la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport d'audit du répertoire des ONG*** a permis à l'IGF de jauger les travaux effectués par les acteurs concernés par le pilotage et la supervision de la mise en œuvre des recommandations.

En ce sens, de la vérification sur pièces et sur place des indicateurs matérialisant la mise en œuvre des recommandations, il en résulte que sur les quatorze (14) recommandations formulées dans le rapport initial, cinquante pour cent (50%) n'ont pas été prises en compte.

La supervision de la mise en application des recommandations n'a pas été assurée par les institutions qui en avaient la charge tandis que le pilotage a été effectué uniquement par l'UCAONG autour de 7 recommandations dont quatre (4) ont été mises en œuvre complètement et trois (3) sont en cours de mise en application à travers l'Avant-projet de loi en élaboration au niveau du MPCE.

L'IGF félicite l'UCAONG pour la volonté manifestée dans la prise en charge des recommandations qui lui ont été formulées suite à l'Audit du Répertoire des ONG et l'incite à continuer le processus pour la finalisation des recommandations en cours de réalisation ainsi que la mise en place de celles non appliquées.